

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs (mercredi et vacances
scolaires)

« Plein Soleil »



Ou est Charlie ?

Année scolaire 2021/22

Sommaire

1°) Constat

2°) Thème

3°) Objectifs généraux et spécifiques

4°) Objectifs opérationnels

5°) Echancier

6°) Moyens

7°) Critères et indicateurs d'évaluation

8°) Finalité



1°) Constat :

L'essor des nouvelles technologies a fait apparaître de nouveaux jeux (notamment les jeux virtuels) ainsi que de nouveaux comportements de la part des populations.

Beaucoup d'enfants aujourd'hui ne s'amuse essentiellement qu'avec leur console vidéo et l'on peut voir apparaître chez certains des addictions à la télévision et au jeu vidéo de plus en plus violent, les conduisant parfois à se croire dans la réalité alors qu'ils sont dans le virtuel. Ils perdent peu à peu le sens des valeurs simples (tel le respect d'autrui, la politesse, la non-violence...).

Ils deviennent ainsi le reflet de héros de jeux vidéo et certains n'ont plus le loisir à rêver et à s'évader dans leur propre imaginaire. Ils sont réduits à un rôle de simple consommateur et certains peuvent peu exprimer leur personnalité.

L'accueil de loisirs « Pleins soleil » de Piolenc rassemble tous les enfants de la ville. C'est à ce titre un formidable endroit de rencontre, de mixité sociale où l'on peut travailler pour redécouvrir et s'approprier ces valeurs perdues.

Les enfants fréquentant la structure bénéficient de nombreuses salles d'activités de grands espaces extérieurs et de la proximité du village et de cadre naturel verdoyant.

Un tel environnement est une invitation aux voyages à travers l'imaginaire et à la redécouverte de jeux simples et de valeurs.



2°) Le thème :

Le projet de cette nouvelle année s'articulera sur la découverte du monde par un personnage de fiction : **Charlie**.

Les enfants pourront être transporté grâce aux voyages de Charlie sur les différents continents en Amérique, en Asie, en Afrique et en Europe. Ils pourront y découvrir les diverses richesses culturelles d'un pays tels que : la gastronomie, les costumes traditionnels, les instruments traditionnel de musique comme par exemple les bâtons de puits du Chili, les styles de musique, le patrimoine, les différentes « us et coutumes », la découverte de façon ludique des langues vivantes, les sports phares ayant une comme par exemple le cricket en inde.

Charlie sera le fil conducteur ce projet. A travers des décors, des représentations artistiques tels que des danses, du théâtre, des défilés de costumes traditionnelles et l'objectif de retrouver ce fameux personnage qui disparaît toujours seront les enjeux de ce voyage à travers le monde.

Chaque animateur devra mettre en place un projet d'animation, par écrit, qui développera les objectifs fixés.



Les projets d'animations devront être remis avant le lundi 27 septembre 2021

3°) Objectifs généraux et spécifiques :

- Favoriser la découverte : Comment ?

Découvrir de nouveaux lieux.

Découvrir le monde en général sous tous ces aspects.

Découvrir de nouveaux jeux, de nouvelles danses, de nouvelle façon de faire.

- Favoriser le respect : Comment ?

Amener les enfants à respecter les règles de vies en collectivité.

Amener les enfants à se respecter entre eux.

Amener les enfants à respecter l'environnement.

- Favoriser l'autonomie : Comment ?

Amener les enfants à acquérir progressivement des repères.

Aborder avec les enfants la notion d'initiative.

Amener les enfants à être plus autonome dans leur gestion du temps.

- Respecter le rythme des enfants : Comment ?

Veiller au bon respect des temps de la journée.

Être à l'écoute des besoins des enfants.

- Ouverture de l'espace vers l'extérieur : Comment ?

Comment développer la communication autour du projet.

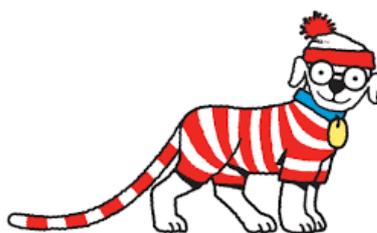
Quelles actions peuvent être mise en place pour ouvrir l'accueil à d'autres personnes structures.



4°) Objectifs opérationnels :

Par quels moyens ?

Les animateurs devront établir un projet d'animation (seul ou à plusieurs) en s'insérant dans le thème « Charlie découvre le monde ? ». Ils devront y établir les éléments permettant aux enfants de s'intégrer pleinement dans ce projet. Ces derniers devront avoir l'impression de découvrir ou redécouvrir des jeux, sports, coutumes, objets, danses à travers les voyages de Charlie.



La direction souhaite ajouter des « *gaspies* » au projet de l'accueil :

- 1 tournoi inter structure de football rassemblant notre ville et trois autres villes des alentours. **(Si les restrictions sanitaires lié au covid le permettent)**
- La gestion du potager selon les saisons.
- La sortie trimestrielle du journal des enfants de l'accueil de loisirs illustré par des photos, articles ou dessins d'enfants.
- Deux rencontres intergénérationnel (une dans notre structure, l'autre à la maison de retraite). **(Si les restrictions sanitaires lié au covid le permettent)**
- Réaménagement et décoration des salles.
- Mise en place d'une finalité en fin de séjour clôturant la thématique.

5°) Echéancier :

SEPTEMBRE/OCTOBRE

- Présentation du projet pédagogique,
- Mise en place des projets d'animation,
- Répartition des Gaspis et tâches de chacun
- Rédaction et remise du projet d'animation (accompagnement dans la rédaction pour ceux qui en auraient besoin).
- Sensibilisation et début de mise en place des projets d'animation

NOVEMBRE/DECEMBRE

- Accompagnement et mise en place des projets d'animations,
- Point sur les gaspis et tâches de chacun (Potagers, journal trimestriel, l'amont du tournois inter centre, la décoration des salles, actions intergénérationnel).

JANVIER/FEVRIER/MARS

- Points sur les projets d'animations,
- Point sur les gaspis et tâches de chacun (Potagers, journal trimestriel, l'amont du tournois inter centre, la décoration des salles).
- Préparation du tournois de football,
- Bilan individuel pour chaque animateur,

AVRIL/MAI/JUIN

- Mise en place du tournois de foot,
- Mise en place de la finalité de l'année,
- Bilan individuel pour chaque animateur,

6°) Moyens :

- Matériels :

L'accueil dispose d'une grande réserve de matériel et d'une réserve de jeux extérieur, pour l'usage le plus courant. L'organisation et l'agencement de celle-ci sera géré par le directeur de l'accueil. Les animateurs ont libre accès à cette réserve. Les enfants n'ont pas accès à ces deux réserves. Si toutefois, dans le cadre d'un projet d'animation, du matériel spécifique est nécessaire, la demande doit être stipulée par écrit dans le projet afin que cette dernière soit prise en compte.

Nous pouvons disposer de bus ou d'un mini-bus. Ce sont des supports à l'activité. Il est un moyen facilitateur.

- Dynamique :

Les réunions :

A l'année, les réunions auront lieu en semaine, le lundi de 15h à 16h15 et le jeudi de 15h30 à 16h15 au centre socio-éducatif.

Il est à rappeler que tous les animateurs doivent être présents.

Les réunions sont des temps de travail obligatoires. C'est un moment privilégié où l'on peut échanger nos ressentis sur la vie de l'accueil de loisirs et les améliorations que l'on peut apporter, la conception des plannings d'activités, la rédaction de projet.

Un compte rendu de chaque réunion sera rédigé puis transmis à chacun par mail.

- Locaux :

Pour les 3/6 ans :

- Une salle d'activité : **elle devra être fonctionnelle et agencé par les animateurs de façon ludique.**
- Deux courts extérieurs dont un avec une structure de jeux extérieur.
- Un dortoir
- Quatre salles d'activité à la fois pour les maternelles et élémentaires.

Pour les 6/12 ans :

- Une grande salle d'activité : **elle devra être fonctionnelle et agencé par les animateurs de façon ludique.**
- Quatre salles d'activité à la fois pour les maternelles et élémentaires.
- Deux courts extérieurs.

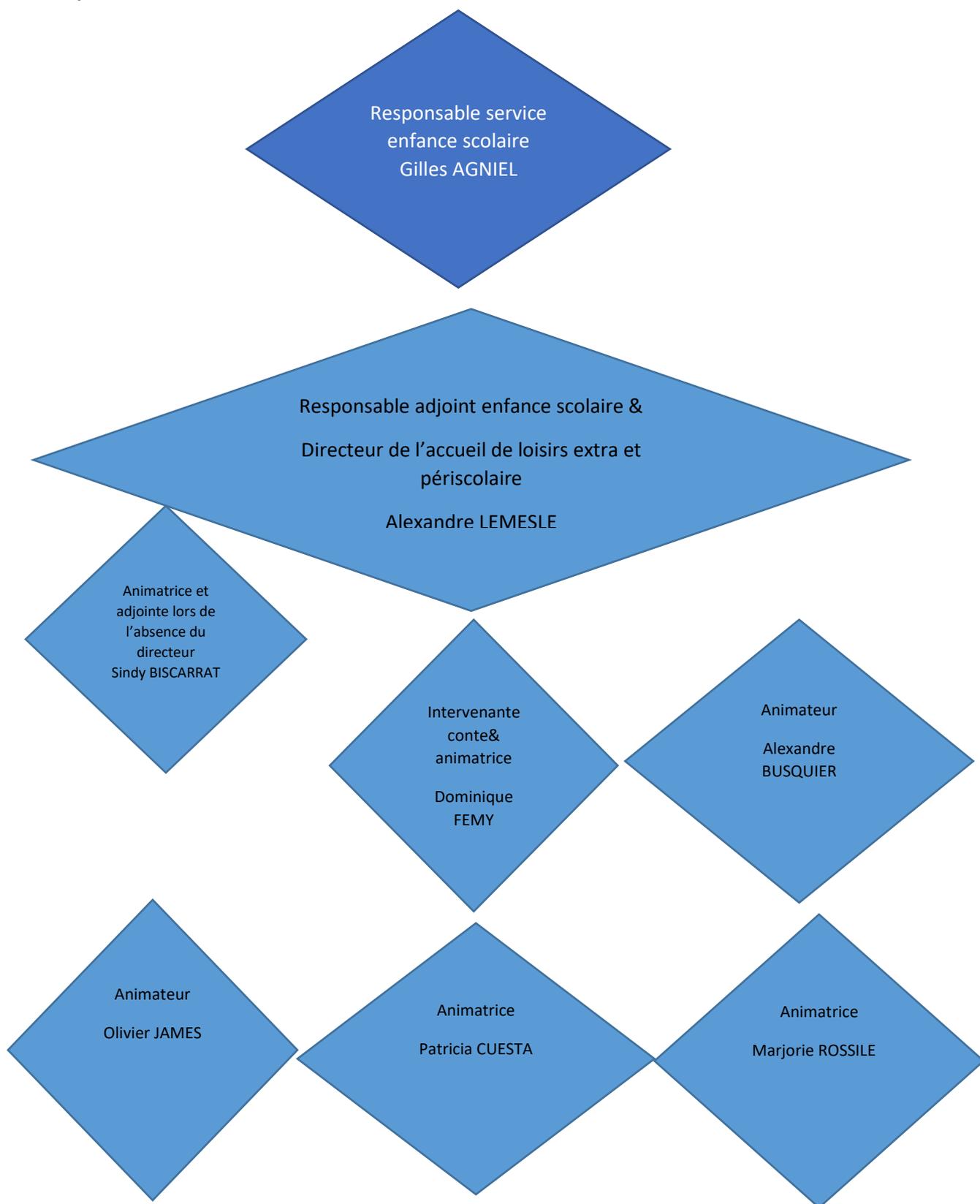
Pour tous : un réfectoire

- **Humains** : un effectif d'encadrement est prévu en fonction des pré-inscriptions prévu en amont par période.

Celui-ci est fait afin de favoriser le bon déroulement des activités, assurer un maximum la sécurité et répondre aux normes d'encadrement jeunesse et sport.

Les intervenants susceptibles d'apporter leurs concours à la réussite du projet sera impliqué dans cette démarche.

L'EQUIPE D'ANIMATION



7°) Critères et indicateurs d'évaluation :

Ce sont des moyens pour l'équipe et pour la direction de s'auto évaluer pendant le séjour, de savoir si la ligne de conduite et les échéanciers sont respectés :

a) Les critères :

- Respect des objectifs,
- Respect du projet de fonctionnement,
- Implication et apport à la vie de l'équipe,
- Investissement dans le projet pédagogique et d'animation,
- Aboutissement des projets d'animation,
- Respect de l'échéancier personnel et celui de l'équipe,
- Respect des règles de vie défini dans le projet de fonctionnement,
- Langage correct et tenue adaptée.

b) Les indicateurs :

- Satisfaction des enfants (bilan des activités)
- Participation des enfants : (quantitativement et qualitativement)
- La finalité a-t-elle été atteinte ?
- Capacité de l'équipe à produire un travail ensemble (mise en place de grand jeux collectif et dynamisme dans les réunions)
- Respect du projet à travers l'échéancier,
- Connaissances de la législation et des responsabilités.



8°) Finalité :

La finalité de cette année sera à définir avec l'équipe d'animation en fin de séjour afin que tous les enfants y participent.

Il est impératif que tous les animateurs de l'année soient présents ce jour-là.

Lors des entretiens individuels un point sur l'avancement des projets sera fait afin d'aboutir à la réussite de ceux-ci.



PROJET DE FONCTIONNEMENT

1°) Rôle de l'animateur

2°) Absence ou Maladie

3°) Fonctionnement

- Journée type
- Taux d'encadrement
- Temps effectif de travail
- Soins/bobologie
- Le matériel
- P.A.I
- Sanitaire

1°) Rôle de l'animateur :

✓ Animateurs/Enfants

- Cohérence dans les paroles et les actes
- Disponibilité et écoute attentive
- Juste (sanctions adaptées, gestion de conflits)
- Garant de la sécurité sous toutes ses formes
- Informer (menus, activités, ...)
- Animer à tout moment.
- Gérer l'imprévu
- Soigner et/ou faire soigner
- Ouvert à la négociation et/ou la discussion
- L'adulte évitera toutes formes de chantage (affectif, moral ou matériel).

✓ Enfants/Enfants

- Usage d'un langage correct, non grossier, en toute circonstance
- Respect des effets personnels et collectifs
- Tolérance des différences des uns et des autres

✓ Animateurs/Animateurs

- L'adulte devra suivre une attitude responsable et fera preuve de maturité afin de réaliser un bon travail d'équipe.
- Il fera preuve d'une relation d'écoute attentive et active avec chaque membre de l'équipe afin d'en assurer la cohésion.
- Il ne contredira pas un membre de l'équipe ni devant les enfants, ni devant les parents afin de ne pas le discréditer.
- Il saura faire face aux imprévus et saura prendre des initiatives.
- L'adulte se voit être un exemple, voire un modèle pour les enfants. Ainsi, il aura un langage et une attitude corrects.
- Il se devra de respecter le travail de chacun.

✓ Animateurs/Familles

- Passage d'informations
- Prise en compte des recommandations ou autre(s) information(s)

✓ Animateurs/Organisateur

- Passage d'informations
- Cohérence avec les directives établies
- Transparence

✓ Animateurs/Responsable

- Passage d'informations en faisant preuve de transparence
- Relation d'aide et d'écoute afin d'assurer la cohésion d'équipe
- Attitude responsable, mature afin d'instaurer un travail d'équipe
- Faire face aux imprévus
- Respect et intérêt portés au travail de l'autre
- Ne pas se contredire devant les enfants, des familles, l'équipe éducative, afin de ne pas se discréditer

L'animateur doit s'adapter aux besoins de l'enfant. Pour cela, un minimum de connaissances du public concerné est nécessaire. Il est disponible et à l'écoute. Il se comporte comme un adulte prêt à communiquer, à jouer avec les enfants et à les accompagner **sans faire à leur place**. Il est, à certains moments, capable de se mettre en retrait, en position d'observateur, afin de les laisser entre eux. En effet, les enfants de 3 à 6 ans ont besoin de se sentir responsables et autonomes, à leur niveau bien sur, pour exister et se construire.

Cette position permettra alors à l'animateur de connaître son groupe, ses leaders, ainsi que l'attitude et la place de chacun dans cette micro société. Toutefois, il n'est pas totalement effacé non plus, ni laxiste car il impose le respect d'autrui et des règles de vie.

En cas de conflit, l'adulte doit savoir garder son calme ou justifier sa colère et être capable de gérer ses émotions. Il adapte son langage au public concerné et travaille sur la base du dialogue.

Se poser, se calmer, s'expliquer et respecter l'autre

2°) Absence ou Maladie :

Les animateurs doivent prévenir le plus rapidement possible le directeur de loisirs afin de pallier à son absence.

Ils devront justifier leurs absences soit par la prise d'un congé soit un certificat médical dans un délai de 48 heures maximum.



3°) Fonctionnement :

➤ Journée type :

Horaires	Que font les enfants ?	Que font les adultes ?	Rôles des adultes	Précisions
7h30/9h : ACCUEIL MATIN	Arrivée des enfants sur la structure Ils utilisent les espaces aménagés	Arrivée des animateurs de façon échelonné : Deux animateurs à 7h30, Le directeur à 8h Un animateur à 8h30 Un animateur à 9h	Aménager les espaces d'accueils dans la grande salle des 3/6 ans. Coin réveil, coin jeux de société, coin dessin... Accueillir les parents et enfants (le directeur à partir de 8 heures). Inscrire l'enfant sur le listing de présence	Retirer les chaises des tables Vérifier la propreté des locaux Ouvrir les volets et porte
8h00	Ils utilisent les espaces aménagés	Lors de l'arrivée du directeur, les 6/12 ans vont dans leurs salles avec un animateur	Aménager les salles et/ou la salle d'activités et/ou la salle calme et/ou dehors Puis proposent aux enfants dessins, jeux de société, lecture...	
9h00/9h30 : COLLATION	Tous les enfants qui vont au réfectoire,	Tous les animateurs accompagnent les enfants saufs si certains ont leurs activités à préparer		
9h30/10h00 : RASSEMBLEMENT PAR GROUPE	Se rassemblent	Ils sont TOUS avec les enfants	Comptage des enfants Chanter avec les enfants Sensibilisation et présentation des activités. <u>Noter les enfants sur la fiche d'activité qui seront avec l'animateur pour ce</u>	Appel si erreur dans le comptage

			<u>temps et l'accrocher au bureau</u>	
<u>10h/11h30</u> : ACTIVITE	Ils sont en temps d'activités	Ils mènent leurs activités		
<u>11h30/12h00</u> : TEMPS INFORMEL	Ils sont en temps libre	Ils gèrent les différents espaces	Jouer avec les enfants Proposer des jeux, participer aux jeux des enfants Soigner ou faire soigner si besoin	
<u>12h-13h00</u> : REPAS	Les enfants vont déjeuner	Ils accompagnent et font déjeuner les enfants	Encadrer les enfants vers le réfectoire Accompagner l'enfant durant son repas et s'il mange	Attitude calme, sans précipitation, à l'écoute Tous les maternels auront un couteau afin de commencer à développer leurs motricités
<u>13h00</u> : SIESTE POUR LES PETITS	Les enfants de maternels se préparent pour la sieste	Les animateurs référents accompagnent et aident les enfants	Récupérer les enfants pour la sieste Aider les enfants à prendre leurs affaires (doudous, sac...) Favorise l'endormissement individuel de chaque enfant (musique, veilleuse, histoire...)	Préparation du dortoir et rangement du dortoir doivent être faits (installation/retrait des draps, des lits...) Enfant qui ne dort pas : peut rejoindre le groupe des grands
<u>13h00-14h30</u> : TEMPS CALME	Les enfants sont en temps libre/temps calme	Présents avec les enfants	Jouer avec les enfants Proposer des jeux, participer aux jeux des enfants	Temps libre puis temps calme et/ou l'inverse (en fonction de l'état de fatigue des enfants)

			Soigner ou faire soigner si besoin Animer le temps calme (≠ surveiller)	
14h30/14h45 : RASSEMBLEMENT PAR GROUPE	Se rassemblent	Ils sont TOUS avec les enfants	Comptage des enfants Sensibilisation et présentation des activités. Noter les enfants sur la fiche d'activité qui seront avec l'animateur pour ce temps et l'accrocher au bureau	Appel si erreur dans le comptage
14h45h/16h : ACTIVITE	Ils sont en temps d'activités	Ils mènent leurs activités		
15h00 – 16h00 : REVEIL DE LA SIESTE PUIS PETITE ACTIVITE/POLE DE JEUX	Réveil des enfants à la sieste puis petite activité ou jeux libres	Ils réveillent les enfants puis sensibilisent et mènent leurs activités ou proposent aux enfants dessins, jeux de société, lecture...	Mettre un peu de lumière Attitude douce	
16h30-17h15 : GOUTER	Les enfants vont prendre le goûter	Ils accompagnent les enfants	Passage en amont aux toilettes Gestion du bruit Aider les enfants si besoin	
1715h-18h30 : ACCUEIL SOIR	Les enfants sont en pôle d'animation durant l'accueil des parents	Ils sont présents avec les enfants	Le directeur est en gestion de l'accueil (ferme la structure) Les autres : animent et gèrent les différents pôles	Rangement des pôles et fermeture des espaces en fonction du départ des animateurs Fermer les volets et portes à clef sauf les toilettes

➤ Encadrement :

Pour les mercredis :

- Maternels :1 animateur pour 14 enfants.
- Élémentaire : 1 animateur pour 18 enfants.

Pour les vacances :

- Maternels :1 animateur pour 8 enfants.
- Élémentaire : 1 animateur pour 12 enfants.

A la piscine/mer :

- Maternels :1 animateur pour 5 enfants.
- Élémentaire : 1 animateur pour 8 enfants.

➤ Temps de travail :

Les animateurs les mercredis et les vacances scolaires font des journées continues de **10h30 les mercredis et 9h30 les vacances scolaires (avec 1 heure de pause)**

Les horaires de travail seront défini par période de 6 ou 7 semaines les mercredis, l'animateur fera pendant ce cycle soit :

- 7h30/18h00 (pause entre 12h et 13h)
- 7h45/18h15 (pause entre 12h et 13h)
- 8h/18h30 (pause entre 13h et 14 h)

Pendant les vacances scolaires, les horaires seront :

- 7h30/17h (pause entre 12h et 13h)
- 8h30/18h (pause entre 13h et 14h)
- 9h/18h30 (pause entre 13h et 14h)

Le directeur de l'accueil de loisirs le mercredi et les vacances scolaires : 8h/18h30

Il participera à l'encadrement du temps du repas entre 12h et 13h.

➤ Soins et Bobologie :

ACCIDENTS BENINS

- L'animateur se lave les mains
- Les soins appropriés doivent être apportés rapidement à l'enfant (désinfecter, prendre la température etc....)
- La nature de l'accident et les soins apportés doivent figurer dans le registre infirmerie, à disposition dans le coin infirmerie. L'animateur ayant prodigué les soins doit également en informer le responsable.
- Informer les parents si nécessaire

ACCIDENT GRAVE

- Selon la gravité de la blessure, prévenir un des responsables qui décidera des éventuels soins à apporter
- Appel des pompiers ou du SAMU
- Informer les parents et le SEEJ
- En cas de transport de l'enfant vers un hôpital, un des responsable (ou un animateur en cas d'absence) l'accompagnera si les parents ne sont pas présents
- Etablissement d'une déclaration d'accident, accompagnée du certificat médical original fourni par les parents, par le responsable et transmission au SEEJ dans les 48 heures suivant l'accident

EN CAS DE FIEVRE

- L'animateur prend la température de l'enfant
- Remplir le registre infirmerie
- Informer les parents

➤ Le matériel :

Le matériel devra être préparé en amont de l'animation qui sera proposé.

L'accueil deux loisirs possède deux réserves de matériels qui seront fonctionnelles :

- Une grande réserve : matériel fongible (ciseaux, feutres, papiers...), recyclable, manuelles,
- Une petite réserve : matériel extérieur.

De plus il sera mis à disposition dans les salles d'accueils du petit matériel fongible disponible qui devra être fonctionnel pour les temps d'accueils du matin et soir, informels et temps calme (feutres, crayons couleurs, papiers).

Les animateurs sont garants du matériel de l'accueil de loisirs, ils en prendront soin en le nettoyant après l'activité, le rangeront, en signaleront le manquement ou la défaillance et le répareront si possible.

➤ **Le P.A.I (protocole d'accueil individualisé) :**

Ce document est signé en accord entre les parents, la médecine scolaire et la Municipalité permet l'accueil des enfants ayant des problèmes de santé particuliers ou présentant un handicap. Pour cela chaque famille doit veiller à ce que ce document soit à jour (il faut le réactualiser à chaque nouvelle année scolaire ou à chaque changement d'ordonnance).

Ce document décrit les symptômes et les démarches à suivre en cas de crise.

Il est de ce fait important pour chaque animateur d'en prendre conscience et d'être vigilant en tout instant.

Les parents doivent se rapprocher d'Isabelle RIMET référente PAI de la collectivité.

➤ **Le sanitaire :**

La médication **uniquement sur ordonnance d'un médecin** est possible pour des cas occasionnelles (exemple : traitement d'un rhume). L'animateur aura uniquement rôle de mettre à disposition au moment défini sur l'ordonnance le(s) médicament(s) et l'enfant fera la manipulation seul.

